

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf juin à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 23 juin 2020, s'est réuni au 1 rue de Buchenberg à Craon sous la Vice-Présidence de M. Christophe LANGOUET,

**PRESENTS :** BEDOUET Gérard, BILHEUX Noëlle, BREHIN Colette, CHARPENTIER Michelle, COLAS Paulette, DE PONTFARCY Christine, GAULTIER Patrick, GENDRY Sophie, LANGOUET Christophe, JACQUET Bernard, PENE Loïc, RESTIF Vincent, TISON Hervé, BALOCHE Dorinne, DALIFARD Alexia, GARBE Pascale, GAUBERT Jean-Eudes, HINCELIN Marie-Noëlle, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, MANCEAU Laurence,

**EXCUSES :** BOITEUX Yves, CLAVREUL Yannick, COUTARD Jean-Luc, FROGERAIS Thierry, GAUTEUR Franck, GERBOIN Emmanuel, GOHIER Odile, LAURENT Jean-Claude, ORY Nathalie, TRETON Jean Paul.

## ORDRE DU JOUR

### Affaires générales :

1. Installation des membres provisoires du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 mars 2020

### Finances Locales :

3. Approbation du compte de gestion 2019
4. Approbation du compte administratif 2019
5. Affectation définitive du résultat 2019

### Enfance :

6. Espace Récréa Mômes à Ballots : participation du CIAS pour l'acquisition d'une structure de jeux

### Informations et questions diverses :

7. Informations sur l'activité du CIAS pendant le confinement

## AFFAIRES GENERALES :

### 1. Installation des membres provisoires du Conseil d'Administration

Lors de sa séance du 15 juin 2020, le Conseil Communautaire a procédé à la désignation de 8 nouveaux membres du conseil d'administration du CIAS afin de remplacer les élus ayant perdu leur mandat de conseiller communautaire suite à l'installation des conseils municipaux.

Les 8 nouveaux membres du Conseil d'Administration siégeront jusqu'au renouvellement général du Conseil d'Administration.

**M. le Vice-Président procède à l'installation des nouveaux membres du Conseil d'Administration du CIAS :**

- Alexia DALIFARD pour la commune de Ballots
- Dorinne BALOCHE pour la commune de Renazé
- Pascale GARBE pour la commune de Méral
- Jean-Eudes GAUBERT pour la commune de Bouchamps-les-Craon
- Marie-Noëlle HINCELIN pour la commune de Cuillé
- Quentin LANVIERGE et Aurélie MAHIER pour la commune de Craon
- Laurence MANCEAU pour la commune de Cossé-le-Vivien

### 2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 mars 2020

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

## FINANCES LOCALES :

### 3. Approbation du compte de gestion 2019

M. le Vice-Président expose au conseil d'administration qu'il est invité à approuver le compte de gestion pour l'exercice 2019.

Le compte de gestion est dressé par Mme la Trésorière de Craon.

Il se présente comme suit :

Désignation des budgets	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat de clôture
Budget CIAS (30000)	731 438,11 €	488 591,85€	1 220 029,96 €
<b>Total</b>			

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité :**

- **d'approuver le compte de gestion 2019 tel que présenté ci-dessus.**

#### 4. Approbation du compte administratif 2019

M. le Vice-Président expose au conseil d'administration qu'il est invité à approuver le compte administratif pour l'exercice 2019.

Ce dernier se présente comme suit :

##### Compte administratif Budget CIAS (30000)

Compte	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	2 867 619,19 €	2 998 454,40 €	40 444,03 €	471 843,37 €
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>130 835,21 €</b>		<b>431 399,34 €</b>
Résultats 2018 reportés		600 602,90 €		57 192,51 €
<b>Résultat de clôture</b>		<b>731 438,11 €</b>		<b>488 591,85 €</b>

Récapitulatif des résultats avec les restes à réaliser :

Désignation du budget	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat de clôture	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé
Budget CIAS (30000)	731 438,11 €	488 591,85 €	1 220 029,96 €	- 360 000,00 €	860 029,96 €

M. Gaultier, Président du CIAS, quitte la salle au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif 2019 tel que présenté ci-dessus.

#### 5. Affectation définitive du résultat 2019

L'affectation du résultat de l'exercice n-1 se fait après le vote du Compte Administratif.

Conformément à l'instruction comptable, il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019. Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'affectation de ce résultat entre la section de fonctionnement (excédent reporté) et la section d'investissement (excédent de fonctionnement capitalisé).

Le résultat 2019 de la section de fonctionnement est de : 731 438.11€.

Il est rappelé que celui-ci doit en priorité couvrir le besoin en investissement. En 2019, la section d'investissement dégage un excédent cumulé de 488 591.51€.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2019 de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- Excédent de fonctionnement reporté (report en section de fonctionnement au 002) :  
731 438.11€

ENFANCE :

## **6. Espace Récréa Mômes à Ballots : participation du CIAS pour l'acquisition d'une structure de jeux**

Le remplacement de la structure de jeux de l'espace Récréa Mômes de Ballots est nécessaire. La commune et le CIAS ont arrêté conjointement leur choix sur une structure de jeux comprenant une tour principale, un toboggan inox, plusieurs filets de grimpe et des panneaux de manipulation.

Le total des dépenses engagées par la commune s'élève à 25 895€ HT.

Etant donné la mutualisation du bâtiment entre le service périscolaire géré par la commune et l'ALSH du mercredi et des vacances scolaires géré par le CIAS, il est proposé que le CIAS participe à hauteur de 50% du montant HT de la dépense.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité,**

- **de verser à la commune de Ballots une subvention d'équipement de 12 947.50€ pour l'acquisition d'une structure de jeux à l'espace Récréa Mômes de Ballots.**

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

### **7. Informations sur l'activité du CIAS pendant le confinement**

M. le Vice-Président présente l'activité du CIAS pendant le confinement :

#### **L'aide alimentaire**

L'aide alimentaire des deux sites de distribution de Quelaines St Gault et de Cossé Le Vivien ainsi que les épiceries sociales de Craon et de Saint-Aignan sur Roë se sont réorganisées pendant le confinement. L'ensemble de l'aide alimentaire a été transformée en colis alimentaire distribués aux familles tous les quinze jours en fonction de la composition familiale.

Au total, 14 distributions ont eu lieu auprès de 196 foyers.

#### **Les aides facultatives**

**Dépannage d'urgence :** 54 sollicitations des travailleurs sociaux dont 27 colis alimentaires + 6 bons alimentaire/carburant + 13 inscriptions de dernière minute pour l'épicerie sociale + 8 remises de bons Fonds d'aides aux jeunes.

Dans le cadre de la délégation du Président, une aide exceptionnelle de 296€00 a été octroyée pour régler des factures d'intervention d'aide à domicile.

#### **Le portage de repas à domicile pour les personnes âgées**

Douze inscriptions nouvelles sont à noter pendant le confinement et cinq personnes ont augmenté le nombre de repas par semaine.

Le CIAS a équipé les agents de portage de repas et les bénévoles de masques de protection, gants et gel. Les véhicules ont également été désinfectés chaque jour. Le dispositif a protégé les agents et les usagers qui se sont sentis rassurés. Les agents ont eu une vigilance accrue à l'égard des personnes fragiles. Pendant le confinement, deux signalements de personnes fragiles ont été effectués auprès des Maires des communes concernées afin d'éviter l'isolement de ces personnes.

## **Les centres d'accueil d'urgence**

Les quatre centres d'accueil d'urgence ont accueilli des personnes sans logement qu'elles soient orientées ou non par le 115. A Craon et à Quelaines Saint Gault, les mêmes personnes sont restées confinées dans les logements afin de leur garantir un logement pendant cette période.

## **Le maintien du lien social par les animatrices de l'espace départemental d'insertion « les Ateliers d'échanges »**

105 personnes ont été contactées par les deux animatrices des Ateliers d'échanges afin de maintenir le lien social. Plus de 200 appels ont été réalisés au total, jusqu'à 7 appels pour certaines personnes, ceci afin de rassurer les personnes plus angoissées par le manque de contact social physique.

## **Le service minimum de garde pour les enfants de parents « dits prioritaires »**

- Coordination des inscriptions pour les services minimum de garde mis en place par les communes.
- Mise à disposition d'agents du CIAS pour soutenir les communes
- Gestion du service de garde par le CIAS pendant les vacances de printemps sur cinq sites : Craon, Ballots, Cossé, Quelaines et Saint-Aignan
- Mise en place d'un service minimum de garde au multi-accueil de Craon

## **Mise en place d'activités par le service jeunesse**

- Activités proposées sur les réseaux sociaux (jeux, radio...)
- Réalisation d'une vidéo avec les jeunes

## **Relais petite enfance**

- Permanence téléphonique : conseils aux assistances maternelles et aux parents

## **Accueil CIAS/France services**

- Permanence téléphonique, aide aux démarches par téléphone ou en visioconférence : moyenne de 50 appels par semaine.

L'accueil du CIAS et France Services ont rouvert au public dès le 12 mai dans le cadre d'un protocole de déconfinement strict. Les mesures ont été allégées à partir du 2 juin : retour des permanenciers, possibilité de réunions (dans la limite de 10), réouverture de l'espace informatique et téléphonique en accès libre.

Aujourd'hui, l'activité de l'ensemble des services a repris quasiment à la normale dans le respect des gestes barrières.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.*

